Budget 2006 de l'Etat de Neuchâtel

Réinventer l'Etat ou réinventer la solidarité ?

Branle-bas de combat dans la République. Du Château nous parviennent des voix affolées qui nous préviennent : « *l'Etat va au-devant d'un déficit record. Des mesures rigoureuses doivent être prises. Tout le monde doit consentir à des efforts* »
Face à la catastrophe annoncée, on passe au dribble toutes les dépenses. On coupe dans la chair des subventions. On est prêt à sacrifier la musique. On rationalise drastiquement dans le domaine de la santé. On coupe les ailes à celui de l'éducation. On taille dans les budgets sociaux. On exerce une pression de plus en plus forte sur le personnel. La moindre évocation d'une possible nouvelle dépense étatique provoque chez certains de grands cris outrés. « *Face aux caisses vides, l'Etat doit maigrir. Il n'y a aucune alternative possible* ». A force de taper sur le clou, ce message finit par être instillé dans le cerveau de tous les Neuchâtelois.
Dont acte. En se disant que c'est inéluctable, le citoyen voit s'effondrer tout ce qui avait été patiemment édifié pour bien vivre en société. Que voulez-vous ma p'tite Dame, on n'a pas le choix puisque les caisses sont vides ! A force de répéter à satiété que l'Etat n'a plus les moyens de maintenir son train de vie, on finit par le croire.
« *Il faut réinventer l'Etat !* » lance alors le Grand Argentier cantonal au bon peuple. Est-ce bien le slogan qu'il nous fallait ? On aurait préféré entendre : « *Osons prendre l'argent là où il se trouve !* ». Car, en fait, si l'argent n'est plus dans les caisses publiques, il doit bien être quelque part, non ?
En consultant les comptes 2003 de l'Etat de Neuchâtel, on apprend que les 80 plus grosses entreprises du canton ont réalisé un bénéfice net avant impôt de Fr. 5'000'000'000.– (*cinq milliards* pour ceux qui se perdent dans les zéros). Mais, oh surprise ! sur cette coquette somme, seulement 50 millions de francs d'impôts ont été réclamés par l'Etat, soit le 1%. Bizarre, non ? On nous avait pourtant dit et répété que Neuchâtel était un canton peu favorable aux entreprises. Avec 1% d'impôt sur les bénéfices, ce canton n'a plus rien à envier (si l'on ose dire) à Zoug ou Obwald ! La consultation des dits comptes soulève d'autres sujets d'étonnement. Par exemple celui-ci : sur les 5688 contribuables moraux du canton (les entreprises), plus du tiers sont totalement exonérés d'impôts. Combien le sont partiellement ?
Alors pourquoi ne pas oser demander également à ces grandes entreprises de participer aux efforts que l'on impose aux citoyens ? Pas besoin de calculette pour comprendre rapidement que même un effort modeste de la part de ces entreprises aurait des effets bénéfiques évidents pour la communauté. Mais avant même de poser la question, on entend déjà la réponse implacable de certains élus qui vont sortir la ritournelle bien connue disant que l'Etat ne peut pas se permettre de « pénaliser » ces entreprises sous peine de délocalisation sous d'autres cieux moins « défavorables ». Et comme dans les autres cantons, on leur fait aussi des ponts d'or, le citoyen pigeon n'est pas prêt de retrouver la justice sociale à laquelle il a droit, une justice sociale qui est le fondement de la vie en société.

Rémy Wenger
Coffrane

Courrier de lecteur paru dans l'Impartial du 20 décembre 2005